

FICHE FORMATION - CAP

CAP Tailleur de pierre

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le CAP Tailleur de pierre forme des professionnels capables de tailler, sculpter et transformer des matériaux en pierre naturelle.

Les élèves apprennent à utiliser des outils traditionnels et modernes pour réaliser ou restaurer des éléments architecturaux.

La formation alterne enseignement théorique et pratique en atelier ainsi qu'en entreprise.

Elle permet d'acquérir les bases nécessaires pour exercer dans le bâtiment, la restauration du patrimoine ou l'art monumental.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Tailleur de pierre

Restaurateur de monuments historiques

Sculpteur sur pierre

Ouvrier qualifié en entreprise de taille de pierre

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Le tailleur de pierre travaille la pierre naturelle pour créer ou restaurer des ouvrages architecturaux.

Il peut intervenir sur des chantiers neufs ou historiques, notamment dans la restauration d'édifices classés.

Ce métier exige précision, créativité, force physique et connaissance des techniques traditionnelles.

Il s'exerce souvent en entreprise artisanale, en entreprise de taille de pierre ou dans les monuments historiques.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les compétences techniques nécessaires à la taille et au façonnage de la pierre.

Maîtriser l'utilisation des outils manuels et électroportatifs spécifiques.

Apprendre à lire et interpréter un plan ou un croquis architectural.

Comprendre les propriétés des différentes roches utilisées en construction.

Savoir réaliser des pièces simples ou complexes en pierre de taille.

Développer des compétences en dessin technique et en géométrie descriptive.

Participer à la restauration de bâtiments anciens ou classés.

Être capable de travailler en autonomie sur des chantiers diversifiés.

Préparer à l'insertion professionnelle via des stages en entreprise.

Obtenir une qualification reconnue par l'État (CAP) dans le domaine du BTP.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Le CAP Tailleur de pierre se prépare en 2 ans en CFA ou en centre de formation professionnelle.

Enseignements généraux (environ 500 h/an)

Français, histoire-géographie, anglais

Mathématiques appliquées au métier

Sciences physiques et technologie

Éducation artistique et culture architecturale

Enseignements professionnels (environ 1 000 h/an)
Techniques de taille de pierre (taillage, sculpture, finition)
Dessin technique et lecture de plans
Connaissance des matériaux et leur mise en œuvre
Technologie du bâtiment et réglementations
Gestion de chantier et sécurité (R408)
Travaux pratiques en atelier et en entreprise

Prérequis pour intégrer la formation

Être âgé de 16 à 29 ans révolus (ou dérogation possible sous certaines conditions).
Avoir un niveau scolaire équivalent à la classe de 3e.
Présenter une motivation pour le travail manuel et les métiers du bâtiment.
Avoir une bonne capacité physique et une résistance à l'effort.
Être apte à manipuler des outils coupants et des matériaux lourds.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,
Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38310/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **232** – ROME **F1612**

FORMACODE **45502** – RNCP**38310**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région

Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A